Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 029-212900393-20260528-DELIB_2026_044-DE

CONCARNEAU

DÉLIBÉRATION N°2026-044

SÉANCE DU 28 MAI 2026

L'an deux mil vingt-six, le 28 mai à 18h30, le conseil municipal convoqué par courrier en date du 22 mai 2026 s'est réuni, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Quentin LE GAILLARD, Maire.

Étaient présents :

M. Quentin LE GAILLARD, M. Claude GUILLOU, Mme Sophie HELIAS, M. Patrick LAMOUR, Mme Ludivine CRUAU, M. Nils GUILLOU, Mme Fabienne LE CALVEZ, M. François LE TOLLEC, Mme Tiphaine MAREC, Mme Marie-Christine HASCOËT, M. Jean-Claude DECAN, M. Mario STELLA, Mme Martine CLAUDEL, M. Serge LE BEUZE, M. Philippe COUILLARD, M. Pascal JAOUEN, M. Didier LE CORRE, M. Yann LE GOFF, M. Anthony MINIER, Mme Claire MALLEJACQ, Mme Marie PERON, Mme Julie LEROY, M. Gilbert LE BRIS, Mme Nathalie RENAULT, M. Antony LE BRAS, Mme Julie DUPUY, M. Thomas LE BON, Mme Manon ROSARIO, M. Mikhaël POMMIER.

Pouvoirs :

Mme Muriel LE PAGE donne pouvoir à M. François LE TOLLEC,
M. Luc LESAGE donne pouvoir à M. Patrick LAMOUR,
Mme Nancy THOMAS donne pouvoir à Mme Ludivine CRUAU jusqu'à son arrivée,
Mme Eléna PATY donne pouvoir à M. Claude GUILLOU,
Mme Valérie GUILLOU donne pouvoir à M. Didier LE CORRE.

Absente : Mme Céline LE TENDRE

Secrétaire de séance : Mme Sophie HELIAS

Nombre de conseillers : 35 en exercice, 29 présents, 34 votants.

PV séance précédente : Le procès-verbal de la séance du 9 avril 2026 a été adopté par 34 voix POUR

Publication par voie d'affichage du 2 juin 2026 au 2 août 2026

MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS

M. Quentin LE GAILLARD, Maire, expose :

OBJET DE LA NOTE :

Mise à jour du tableau des emplois de la Ville

CONTEXTE ET CADRE JURIDIQUE :

Le tableau des emplois constitue une photographie des emplois permanents créés au sein de la collectivité, occupés par des fonctionnaires stagiaires/titulaires ou contractuels de droit public, ouverts budgétairement (pourvus ou non) de la collectivité.

Il est mis à jour de manière régulière de manière à prendre en compte les réorganisations, les créations et suppressions de poste.

Une mise à jour globale du tableau des emplois est nécessaire pour intégrer les évolutions suivantes :

Au sein de la Direction générale :

- Création d'un poste de chargé d'évaluation des politiques publiques (création au Conseil municipal du 29 octobre 2025)
- Recalibrage du poste de chargé de mission

Au sein du service de Police municipale :

- Création de 3 postes de brigadier (Conseil municipal du 9 avril 2026)

Au sein du service Communication :

- Création d'un poste de chargé de communication au Conseil municipal du 29 décembre 2025 (suite à la suppression du poste de chargé de communication précédemment rattaché à la culture).

Au sein des services techniques (suite à la réorganisation globale du service) :

- Recalibrage de 2 postes de responsables de pôle (Espaces publics et Patrimoine bâti)
- Création d'un poste d'assistant administratif au sein du pôle administratif

Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 029-212900393-20260528-DELIB_2026_044-DE

- Au sein du service propreté et logistique : Création d'un poste adjoint, recalibrage des postes d'adjoints, suppression d'un poste d'agent de manutention (suite à la création du poste d'adjoint logistique) et évolution des intitulés de la fiche de poste (agent polyvalent propreté et agent polyvalent manutention)
- Au sein du service Voirie : Evolution de l'intitulé de la fiche de poste (agent polyvalent voirie), création d'un poste de chargé d'opérations voirie et création d'un poste d'agent polyvalent voirie.
- Au sein des espaces verts : évolution de l'intitulé de fiche de poste (agent polyvalent des espaces verts), évolution du poste « agent chargé des sentiers et conservation du littoral » et recalibrage, création d'un poste d'agent en charge des cimetières.
- Au sein du patrimoine bâti : création d'un poste de chargé d'opération bâtiment, évolution des intitulés de fiche de poste et recalibrage du poste dessinateur projeteur

Au sein de la Direction Education Jeunesse :

- Création d'un poste de Directeur (tuilage avant vacance de poste)
- Création d'un poste de responsable pédagogique

Au sein du service des sports :

- Intégration des évolutions liées à la réorganisation présentée en Comité social territorial du 21 mai 2026

Au sein de l'action sociale :

- Suppression de deux emplois suite à la création des emplois au sein du CCAS

ANNEXE JOINTE :

Projet de tableau des emplois au 1er juin 2026

Le Conseil municipal après en avoir délibéré par **27 voix POUR**
7 CONTRE (Mmes RENAULT, DUPUY, ROSARIO, MM. LE BRIS, LE BRAS, LE BON, POMMIER)

- Décide de valider les modifications apportées au tableau des emplois.

A Concarneau, le 28 mai 2026,
Le Maire,
Quentin LE GAILLARD

